

CAZAUX PLAISANCE

Association des usagers de la Halte Nautique de Cazaux Lac

(association loi du 1^{er} juillet 1901)

www.cazaux-plaisance.org

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE CAZAUX PLAISANCE DU 30 juillet 2010

-----O-----

L'Association Cazaux-Plaisance s'est réuni le **vendredi 30 juillet 2010 à 17h00** au Cercle de Voile de Cazaux Lac.

Le Président remercie encore le CVCL de nous permettre de tenir notre assemblée pour l'A.G. dans leurs locaux.

Le Président confirme la bonne entente entre les deux associations, œuvrant dans une bonne pratique des activités nautiques, soucieuses de l'environnement.

Le quorum étant atteint, selon l'art 14 des statuts, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, et le Président ouvre la séance à 17 h 00.

Adoption de L'A. G. 2009 :

Le Président a lu le C.R. de l'assemblée 2009.

Le vote de l'assemblée est de :

Pour : Tous

Contre : Aucun

Rappel : l'A.G. de l'année prochaine aura lieu en août, et l'année suivante en juillet l'élection au Conseil d'Administration n'a lieu que tous les 2 ans : cette année élection.

Selon l'article 10-1 de nos statuts : L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 12 membres élus.

Rapport moral du Président :

Le Président fort mécontent du Secrétaire, démissionne de son poste de Président, si un nouveau ne se désigne pas, voir la prochaine assemblée du bureau.

Le 28 novembre 2009 Cazaux Plaisance et le personnel de la Halte ont procédé au nettoyage des abords de celle-ci, nous étions plus d'une vingtaine membres de Cazaux Plaisance, du CVCL et du Ski Club, ensuite un apéritif fut servi juste avant le casse croute, « l'apéritif et les saucisses étant offert par l'Association ».

Nous avons eu la réunion du Conseil d'exploitation de la Halte Nautique le 20 janvier 2010 :

a)- Les caméras de surveillance, suite au diagnostic de cet hiver, 64% ont répondu. Soit 51% de dégradation sur les bateaux et 13% des vols.

b)- 5 caméras dernières génération seront installées. (nous attendons toujours elles devaient être en place avant juillet 2010).

c)- Suite à la tempête Klaus, arbre sur la promenade, chaines mères cassées, tous ces travaux ont été exécutés.

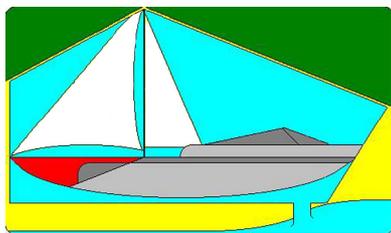
d)- Nous avons demandé qu'une échelle de secours soit mise en place entre les traques A&B, B&C, C&D, D&E ainsi qu'une bouée de sauvetage au niveau du chenal.

ASSOCIATION DES USAGERS DE LA HALTE NAUTIQUE DE CAZAUX LAC

21, rue Commandant Marzac 33260 Cazaux

E-Mail : contact.bureau@cazaux-plaisance.org

Tel : 06 75 16 45 14



CAZAUX PLAISANCE

Association des usagers de la Halte Nautique de Cazaux Lac

(association loi du 1^{er} juillet 1901)

www.cazaux-plaisance.org

Résultat financier 2009 :

Nombre d'adhérents :

81 adhérents

Recettes 2009 : Cotisations : 2 à 10,00 €, 65 à 11,00 €, 4 à 16,0 €, 6 à 20,00 €, 1 à 26,00 €, 1 à 27,00 €, 1 à 30,00 €, 4 T-shirt à 12,00 €, 11 fanions à 10,00 €, 19 autocollants à 2,00 € et 34,00 € offerts à CP. Soit un total de **1.232,00 €**

Dépenses 2009 : Régate Cazaux Plaisance = 407,33 €, Plastification des documents = 61,35 €, différents pots = 108,20 €, timbres = 101,20 €, site On-Line = 41,74 €, photocopies = 233,65 €, divers = 549,97 € (autocollants, cadeaux à l'agent portuaire, UNAN33, frais postaux et tenue de compte). Soit un total de **1.503,24 €**.

Soit un résultat de :

-271,24 € après plusieurs années positives nous avons un résultat fin 2009 de : **406,08 €**

Résultat financier 2010 au 30 juillet 2010 :

79 adhérents au 30 juillet 2010 contre 76 à la même date en 2009.

Recettes = 1.108,00 €

Dépenses = 919,96 €

Résultat = 188,04 €

Le vote de l'assemblée est de :

Pour : Tous

Contre : Aucun

Travaux sur la Halte :

Faucardage de la Halte a été fait pendant quinze jours juste avant le nettoyage des abords de la halte.

Changement des chaînes mères sur les pontons B impaire et C impaire.

Réfection totale des promenades du chenal.

Stationnement des adhérents de la traque F :

Comme toujours nous avons demandé le stationnement des véhicules sur la partie ouest de l'esplanade J. Labat, en dehors de cette place.

Renouvellement des membres du bureau :

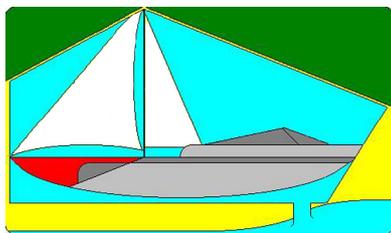
Messieurs J. Brochon et D. Cottin ne voulant plus se représenter, nous avons accepté de prendre Madame Françoise Dubernet et Monsieur Joseph Campanella comme nouveaux membres, voté par l'assemblée. Merci aux deux membres sortants pour leur aide dans le bureau et pour l'association en générale.

ASSOCIATION DES USAGERS DE LA HALTE NAUTIQUE DE CAZAUX LAC

21, rue Commandant Marzac 33260 Cazaux

E-Mail : contact.bureau@cazaux-plaisance.org

Tel : 06 75 16 45 14



CAZAUX PLAISANCE

Association des usagers de la Halte Nautique de Cazaux Lac

(association loi du 1^{er} juillet 1901)

www.cazaux-plaisance.org

Questions annexes :

Des questions sur la nouvelle AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) du lac, le Président n'ayant encore aucun renseignement précis ne tient pas en parler et préfère un document précis pour le faire..

La régata Cazaux Plaisance ayant lieu le lendemain (samedi 31/07), le Président précise que les dépenses pour ce rassemblement a été diminuées à la demande du bureau, pour 2009 nous avons dépensé 407,33 €, alors que cette année nous sommes arrivés à 339,65 € tout compris (prix, vins et l'apéritif) Soit une réduction de 16,6%, merci aux deux membres du bureau pour leur action.

Rappel :

Vous devez avoir vos branchements électriques sur les bornes de la Halte conforme aux normes (prises et fil étanche) les fils électriques ne doivent pas être dans l'eau.

L'installation de pneu comme protection est strictement déconseillé sur la Halte.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 00

Cazaux, le 16 août 2010

Le Président

Roger MALIPIER

ASSOCIATION DES USAGERS DE LA HALTE NAUTIQUE DE CAZAUX LAC

21, rue Commandant Marzac 33260 Cazaux

E-Mail : contact.bureau@cazaux-plaisance.org

Tel : 06 75 16 45 14